

02 avr 2014 -18:52

## Reaction Service des Décisions Anticipées en matières fiscales (Service du ruling)

La présidente du Service des Décisions Anticipées en matières fiscales, Véronique Tai, formule des regrets quant aux effets négatifs de la divulgation et de la déformation d'informations.

Les articles parus dans L'Echo et De Tijd relatifs à ce qu'ils nomment « le ruling KBC », portent atteinte à la réputation de son service et des personnes, en ce compris la banque, citées dans ces articles.

Une enquête interne sera menée afin de voir si des mesures quant au respect du secret professionnel s'imposent tant pour les faits passés que pour l'avenir.

SPF Finances  
North Galaxy  
Boulevard du Roi Albert II 33/70  
1030 Bruxelles  
Belgique  
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici  
Porte-parole (FR) SPF Finances  
+32 470 775 728  
[florence.angelici@minfin.fed.be](mailto:florence.angelici@minfin.fed.be)

Francis Adyns  
Porte-parole (NL) SPF Finances  
+32 470 76 22 44  
[francis.adyns@minfin.fed.be](mailto:francis.adyns@minfin.fed.be)